DLP 24-10-70 110948

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU-CHARENTES

CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SEVRES, VIENNE

12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS — Tél : (49) 41.35.55 —

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. W.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

BULLETIN N° 121 - OCTOBRE 1970 -

LA DESINFECTION DES SEMENCES DE CEREALES

MALADIES DES CEREALES

Les céréales sont très souvent endommagées, à la levée ou en cours de végétation, par certaines maladies cryptogamiques ou insectes contre lesquels le moyen de lutte le plus efficace est la désinfection des semences. Ce traitement est peu coûteux et facile à réaliser.

Les principales de ces maladies sont :

1.) Les FUSARIOSES et SEPTORIOSES

Elles détruisent les jeunes plantules à la levée et provoquent par la suite l'apparition de taches sur les feuilles et les épillets qui se dessèchent (fusarioses) ou au niveau des noeuds, entraînant un échaudage des grains (septorioses). La contamination des semences se fait lors du battage, les germes de ces champignons se fixant à la surface des grains.

2.) La CARIE du blé

Elle n'apparaît que lors de l'épiaison, l'épi restant dressé et ébouriffé tandis que les grains deviennent brunâtres et renferment une poussière noirâtre à odeur de poisson pourri. Cette maladie se propage aussi bien par les germes adhérant à la surface des grains que par ceux qui sont dans le sol.

3.) Les CHARBONS NUS du blé et de l'orge

Ils détruisent les graines, les glumes et les glumelles qui forment des masses compactes noirâtres ; seul l'axe de l'épi est épargné. A la floraison, les plantes saines sont contaminées par ces charbons (le champignon pénètre dans la fleur et s'installe dans le germe du grain) sans apparence extérieure sur les grains récoltés qui, semés, perpétueront la maladie.

4.) Diverses AUTRES MALADIES : l'Helminthosporiose de l'orge,
le Charbon Nu de l'avoine,
les Charbons Couverts de l'orge et de l'avoine, dont les germes se trouvent à la surface des grains, et sont parfois à l'origine de dommages importants.

MOYENS DE LUTTE

Ils consistent essentiellement à traiter les semences avec des produits ou des moyens physiques qui provoquent la destruction des germes nuisibles susceptibles de reproduire les maladies.

1.) Choix des Produits : Selon les différents champignons, on peut utiliser contre :

P23 .../...

. Fusarioses et Septorioses : Sels de cuivre - Fongicides organo-mercuriques - Oxyquinoléate de Cuivre - Captane - Thirame -Dérivés quinoniques - Manèbe - Mancozèbe.

. Carie du blé : Sels de Cuivre - Fongicides organo-mercuriques - Hexachlorobenzène - Quintozène - Oxyquinoléate de Cuivre - Carbatène - Manèbe - Mancozèbe - Formol (par trempage).

. Charbons nus du blé et de l'orge : Désinfection par la chaleur (très délicate en raison des risques d'altération de la faculté germinative des grains) - Carboxine.

. Helminthosporiose de l'orge : Fongicides organo-mercuriques - Manèbe.

. Charbons de l'avoine et Charbon Couvert de l'orge : Fongicides organo-mercuriques - Manèbe - Mancozèbe - Carboxine - Formol (par trempage).

Certaines spécialités associent aux fongicides un insecticide (Lindane - Heptachlore) en vue de lutter contre le taupin, ou un répulsif (Anthraquinone - Diphénylguanidine) destiné à éloigner les corbeaux, ou plusieurs de ces produits en vue d'assurer une protection plus complète.

2. Technique de la désinfection des semences

La méthode la plus utilisée et la plus pratique est le poudrage à sec ou humide. Dans le premier cas, on effectue directement le poudrage de la semence avec la spécialité choisie, tandis que dans le second, on humecte au préalable les grains avec une faible quantité d'eau, ce qui provoque une meilleure adhérence des poudres et évite les poussières toxiques.

Il est souhaitable de réaliser le traitement à l'aide d'un appareil spécialement conçu à cet effet (baratte), le pelletage sur le sol des grains et du produit ne donnant pas un mélange homogène.

Enfin, il y a lieu de respecter les recommandations suivantes :

- Ne pas dépasser les doses prescrites,

- Les semences traitées et non utilisées ne doivent en aucun cas pouvoir être confondues avec des grains destinés à l'alimentation,

- L'usage de produits toxiques tels que les organo-mercuriques appelle des précautions particulières :
  . utilisation d'un mélangeur hermétique,
  . ensachage en plein air ou dans un local fortement ventilé,
  . éviter de toucher les grains traités avec les mains nues (gants).

Le trempage des grains dans une solution de Formol (1/4 de litre de formol pour 100 litres d'eau) durant 15 à 20 minutes nécessite un égouttage et un séchage soigneux. Les semailles doivent être effectuées dans les 24 heures qui suivent le traitement ; d'autre part, la faculté germinative des grains blessés lors du battage risque d'être réduite.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Poitou-Charentes"
F. BARBOTIN

Les Contrôleurs chargés des AVERTISSEMENTS AGRICOLES
R. HUDE - H. BOUE

Imprimé à la Station, le 21 Octobre - Précédente note : Bulletin n° 120 - Supplément n° 1.